

2

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/4877
21 juillet 1961

ORIGINAL : FRANCAIS

TELEGRAMME EN DATE DU 21 JUILLET 1961 ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES DE LA TUNISIE

Suite à mon télégramme d'hier, ai l'honneur d'informer Votre Excellence que la ville de Bizerte est soumise à un bombardement aérien extrêmement violent depuis cinq heures. En outre, des parachutistes français ont pénétré à l'intérieur de la ville et en occupent une partie. Le périmètre urbain de Bizerte ne constitue pas un objectif militaire. Il s'agit de la volonté délibérée des forces armées françaises d'occuper une portion de territoire tunisien, commettant ainsi une nouvelle agression contre l'intégrité et la sécurité de l'Etat tunisien. La population continue à subir un véritable massacre. Haute considération.

Dr MOKADDEM
Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères
de la République tunisienne
